

Compte-rendu de conseil d'école n° 2

Participants :

Représentants des parents d'élèves	
Mme DELESTRE	Mme MERLEN
Mme BODIN	M. BOULAY
Mme LAFUYE	M. COURTES
Mme DELUC-FORTIN	
Municipalité	
Mme DE PAULE	Mme BORTOLOTTI
DDEN	
Enseignants	
Mme TORTEREAU	Mme TABUTEAU
Mme CARDON	Mme PARIS
Mme SABAU	Mme LEBORGNE
Mme BRIAIS	M. MATHIEU
Mme BARTHOLMEY	
Équipe de circonscription	
Autre(s)	
Excusé(e)(s)	
Mme ALBERT (IEN)	Mme CARLIER (enseignante)
M. MICHAUD (municipalité)	Mme ANDRONY (APE)

L'ordre du jour :

Rythmes scolaires
Prévision des effectifs rentrée 2021/2022
Evaluations CP
Sport
ENT
Sécurité (incendie - PPMS - DUERP - RSST - RGPD)
Coopérative scolaire
Projets
Budget – Investissements – Travaux (mairie)
Projet APE

En raison du contexte sanitaire, le conseil d'école s'est déroulé en distanciel.

Relevé des points essentiels et des conclusions de la réunion :

1. Rythmes scolaires

La commune a été informée par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) que la dérogation à la semaine de 4,5 jours, mise en place pour la rentrée de septembre 2018, arrive à échéance à la rentrée prochaine.

Chaque conseil d'école doit donc revoter pour le maintien ou non de la semaine à 4 jours. La reconduction de la semaine à 4 jours a été votée à l'unanimité.

2. Prévisions des effectifs pour la rentrée 2020/2021

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
32	46	41	41	38	198

Les effectifs sont stables. A la rentrée 2021/2022, il y aura donc 8 classes, soit une moyenne de 24,75 élèves par classe. Compte tenu du contexte sanitaire, les inscriptions scolaires sont organisées par voie numérique.

3. Evaluations des CP

Les enseignantes de CP ont fait passer à leurs élèves les évaluations nationales « Point étape » de français et de mathématiques du 18 au 29 janvier. Les enseignantes les ont saisies par l'intermédiaire de l'application nationale dédiée. La correction est automatisée. Elles devraient recevoir en retour le profil de chaque élève ainsi que le profil de leur classe pour créer des groupes de besoin. Les parents seront informés, par l'enseignante, des résultats de leur enfant.

4. EPS

À la suite du nouveau protocole sanitaire mis en place en janvier, la piscine et le gymnase sont fermés pour une durée indéterminée. Deux conséquences :

- Les séances de piscine sont annulées.
- Les enfants peuvent récupérer leurs baskets qu'ils utilisaient pour aller au gymnase.
Cependant les enfants doivent avoir une tenue adaptée pour leur séance de sport à l'extérieur.

5. ENT

Seulement 40 à 50 % des enfants/parents regardent l'ENT régulièrement.

Pourtant celui-ci permet d'accompagner les enfants dans leur apprentissage et de communiquer facilement avec l'équipe pédagogique (uniquement élève ↔ enseignant(e) ou parent ↔ enseignant(e)). L'ENT est très utilisé au collège. Il est important que les élèves et parents de Cours Moyen s'habituent à cet outil.

6. Sécurité

- 25 janvier : Deuxième exercice incendie. Un troisième exercice sera réalisé sur la dernière période. L'école fera appel à l'APE, et plus particulièrement aux 2 pompiers de l'association, pour ajouter de la fumée à la simulation d'incendie.
- Exercice PPMS/risque majeur : il aura lieu avant les vacances d'hiver.
- Pour information, il existe au sein de l'école :
 - Un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Celui-ci est destiné aux enseignants et a pour but de recenser les risques professionnels.
 - Un Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) dans lequel tous les usagers de l'école peuvent être amenés à apporter des remarques (hygiène, sécurité, santé ...).
 - Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), est un règlement européen applicable depuis le 25 mai 2018 dans toute l'Union Européenne. Ce texte renforce la protection des données à caractère personnel des personnes physiques et responsabilise les acteurs qui collectent, traitent, analysent et stockent les informations.

7. Coopérative scolaire

Le solde est de 1 943 €. L'école a reçu une subvention rétroactive de 700 € du conseil départemental pour les classes transplantées qui étaient prévues en 2020.

L'APE a investi pour l'école élémentaire des Varennes en achetant :

- Du matériel sportif (plots, javelots en mousse, des volants et sacs pour raquettes) ;
- 20 casques audios pour la salle informatique ;
- 4 thermomètres auriculaires et les embouts associés ;
- Du matériel pédagogique pour la huitième classe de Mme Briais (Cube base 10, solides 3D, horloges d'apprentissage, kits sur l'électricité...).

8. Projets – Sorties

- La journée citoyenne prévue le 23 mars est repoussée au 21 juin.
- Les classes de Mmes Briais, Cardon, Leborgne et de M. Mathieu ont adressé des cartes/poèmes aux personnes âgées de la commune pour les fêtes de fin d'année. Les enfants ont été motivés par cette action et ont été très heureux de recevoir des réponses. Cette action mériterait d'être reconduite l'année prochaine.
- 11 au 15 janvier : Organisation d'une collecte de nourriture pour les restos du cœur (chaîne de solidarité entre écoles. 12 écoles ont participé à cette action). L'école des Varennes a récolté 265 kilos de produits alimentaires et de produits d'hygiène (230 kg en 2020).
- Activité sportive avec les Escargots de Touraine : Un cycle randonnée devrait être programmé pour toutes les classes. Les itinéraires et les exercices seront évidemment adaptés à chaque classe.

9. Budgets – Investissements – Travaux réalisés et travaux à réaliser (MAIRIE)

- L'équipe pédagogique recevra les nouveaux badges (pour ouvrir/fermer l'école) avant les vacances d'hiver.
- Le Directeur M. Mathieu demande que l'école soit raccordée à la fibre. Mme De PAULE répond que les bâtiments communaux ne sont pas concernés pour le moment.
- Le Directeur demande également le remplacement de la lampe du VPI de Mme Leborgne et du TNI de Mme Cardon.
- Cour de l'école : le bitume se soulève de plus en plus. Point à réaliser avec le service technique et les espaces verts afin de voir ce qui est possible de faire (Préau supplémentaire ?).
- L'APE interpelle la municipalité sur le manque de lieux abrités pendant les pauses méridiennes les jours de pluie. A cause du protocole sanitaire, tous les élèves ne peuvent pas aller s'abriter sous le préau. Résultats certains enfants sont très mouillés. L'APE propose de mettre des barnums mais se posent des problèmes de surveillance et de sécurité.

10. Projets de l'APE

- Mai/juin : Vente de Madeleines Bijou.

Date du prochain conseil d'école : lundi 7 juin 2021.


Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'École.

Chaque membre du Conseil d'École en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

Fait à Veigné, le 17 février 2021

Le Secrétaire de séance :
Delphine DELESTRE

Le Président du Conseil d'École :
Bruno MATHIEU



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
DES VARENNES
RUE PRINCIPALE
37250 VEIGNE
02 47 26 22 44